Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 48 (1984) **Heft:** 189-190

Artikel: Quelques étymologies ambertoises

Autor: Chambon, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399748

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUELQUES ÉTYMOLOGIES AMBERTOISES

A Monsieur Raymond Arveiller pour son 70° anniversaire.

Les volumes de matériaux d'origine inconnue ou incertaine du FEW, en cours de publication par les soins de Mademoiselle Margaretha Hoffert, contiennent non seulement les grandes familles lexicales du gallo-roman dépourvues d'étymologie claire, mais encore, selon les termes d'Alain Rey (¹), d'innombrables mots dialectaux, argotiques, etc., dont personne ne s'est soucié'.

C'est à quelques-uns de ces oubliés du purgatoire de la lexicologie gallo-romane que sont consacrées les notes qu'on va lire. Nous avons en effet entrepris de réviser le traitement donné par le FEW des mots d'origine obscure de la région d'Ambert (Puy-de-Dôme) et nous livrons ici quelques-uns de nos résultats. Nous situer dans la perspective d'un seul parler — celui d'Ambert est un des mieux décrits et des mieux illustrés de la Basse Auvergne (²) — nous permettra du moins l'espé-

^{(1) «} Le dictionnaire étymologique de Walther von Wartburg : structures d'une description diachronique du lexique », Langue Française 10, 90.

⁽²⁾ Sources utilisées dans cet article: l'absence de référence explicite renvoie à Régis Michalias, Glossaire des mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert (Puy-de-Dôme), Paris 1912 (= RPh 26, 26-45, 131-152, 186-224, 269-290); Menut =, Menut, Enquête sur une terminologie rurale de la Basse-Auvergne: le vocabulaire de l'industrie du papier 'à la main' dans les environs d'Ambert (Puy-de-Dôme), D.E.S., Clermont-Ferrand 1946; MichaliasGramm = Eléments abrégés de grammaire auvergnate. Dialecte des environs d'Ambert (Puy-de-Dôme), Ambert 1906; MichaliasES = Régis Michalias, Ers dè lous suts. Pouèmi do Livradoué, Ambert 1904; MichaliasEP = Régis Michalias, Ers de d'uen païsan. D'àutris Pouèmis dau Lièuradouès, Ambert 1908. Sur les œuvres littéraires et linguistiques de Michalias, v. J. Ronjat RLR 48, 288; 50, 553-554; 52, 92-93; 57, 160-161; A. Dauzat, «La Veillée d'Auvergne», juin 1913, 177-183; RPh 27, 144-146; RLiR 4, 92; P. Meyer R 36, 631-632. Outre le Glossaire, la seconde source du FEW pour Ambert est l'enquête de l'ALF p 809, mais le témoin d'Edmont,

rons-nous, de corriger dans quelques cas ce que l'optique pan-galloromane du FEW peut avoir, parfois, de cavalier. Les deux points de vue — pan-dialectal et mono-dialectal — sont, naturellement, complémentaires et le lexicologue diachroniste devrait, dans l'idéal, être à même de les combiner en permanence (3).

d'ailleurs médiocre, n'était pas d'Ambert même, v. A. Dauzat RLiR 4, 69 et n. 1; 14, 104 n. 2; et aussi La Géographie linguistique, Paris 1922, 12 et 13 n. L'ALAL a deux points dans les environs immédiats d'Ambert: p 7 = Job, et p 2 S = Champetières (enquête Dauzat). Aubignat = Aubignat (comm. de Saint-Ferréole-des-Côtes), Jacques Jarsaillon, Œuvres poétiques en patois d'Auvergne, éd. J. Coudert et B. Petit, Paris 1929 (cité Jars), avec un assez bon glossaire (419-425; cité JarsGloss). En outre, Arconsat = ALLy p 35 et Pierre Becquevort, Le Parler d'Arconsat (Puy-de-Dôme). Recherches sur un lexique des confins arveno-foréziens, Clermont-Ferrand s.d.; Bonnaud = Pierre Bonnaud, Grand Dictionnaire français-auvergnat, 3 vol., Clermont-Ferrand 1978-1980; Thiers (rég.) = Alexandre Bigay, « Quelques mots et locutions en usage à Thiers », Bull. de la Soc. des Etudes locales 9, 17-29 et 11, 15-18. — Les autres abréviations et conventions sont celles du FEW.

⁽³⁾ Certains mots ambertois rangés dans les 'inconnus' ont déjà fait l'objet de remarques étymologiques : armeirou [a r m i r u] « bluet des prés » (FEW 21, 193 a ; à rattacher à ARTEMISIA, s'étant rencontré avec les représentants d'ARMARIUM, cf. Chav. ormeïrou « camomille noble », Cantal a $r m y i r \acute{u}$ « matricaire camomille » ALMC 134*; Dauzat RLR 68, 105); chabá (se) « être près de mourir » (FEW 21, 454 a ; à rattacher à CAPUT, FEW 2, 339 b, plutôt que 340 a; RLR 83, 1978, II, 447); crèuchalho « la partie qui est à rejeter dans un fruit » (FEW 21, 75 b; à rattacher à *CRŪSCA, FEW 2, 1371 a ; RLR 83, 1978, II, 441) ; cut « crapaud chanteur » (FEW 21, 263 b; mot onomatopéique; ALLy 5, 385); dayo « se dit d'une fille nonchalante, paresseuse » (FEW 22, I, 95 b; à rattacher à agn. daie « servante » [?!], FEW 15, II, 52 b, selon R. de Gorog RLiR 42, 448); gadouèirá « passer une planchette pour faire tomber l'excédent du grain dépassant le niveau de la mesure », gadouèiro « planchette servant à gadouèirá» (tous les deux FEW 23, 218 a ; à rattacher à *AEQUATORIA, FEW 24, 217 a; ALLy 5, 73 et n. 3); faire le gorgne « garder une attitude maladive, triste ou hébétée » (FEW 21, 409 b, 22, 26 ; à rattacher probablement à GRÜNDÎRE, FEW 3, 291 b ; RLR 83, 1979, II, 260) ; narso « espace quelquefois assez étendu dans la montagne, dont le sol détrempé et mouvant expose les animaux à s'enliser » (FEW 21, 40 b; à rattacher à lt. NAUTEA, v. R. Sindou, L'Onomastique, témoin des langues disparues, Dijon 1982, 249-250; RLiR 47, 421); $p \, \bar{a} \, l \, \bar{e} \, d \, g$ « omelette » (FEW 21, 482 a; à rattacher à PATELLA, FEW 8, 3 a; RLR 83, 1978, II, 443); ressenai « cheville fixe, en bois, placée vers la partie antérieure du timon du char sur laquelle viennent porter les courdis dans le mouvement de recul» (FEW 22, II, 29 a; à rattacher à SINNO-, FEW 17, 70 b; ALLy 5, 83 et GardetteEtudes 98).

C'est avec plaisir que nous offrons ces notes, qui sont pour l'essentiel des corrigenda mineurs au dictionnaire de Wartburg, à Monsieur Raymond Arveiller, grand connaisseur de l'Œuvre et, sans conteste, l'un de ses meilleurs lecteurs critiques, — avec les vœux d'anniversaire de toute l'équipe bâloise du FEW.

1. a l é d o f. « corvée » ALF 327 (FEW 23, 119 a).

Il s'agit d'un dérivé en -ATA, le traitement A $\geqslant \varrho$ sous l'accent, en syllabe ouverte et devant posttonique, étant régulier dans la région d'Ambert (Ronjat 1, 191; Dauzat RLiR 14, 65-66; GardettePhon 181 sqq.), formé sur fr. aller. La corvée pouvait en effet consister, en Basse Auvergne, en charrois à l'extérieur de la seigneurie, notamment pour aller au vin jusqu'en Quercy (v. P. Charbonnier, Une Autre France, la seigneurie rurale en Basse-Auvergne du XIVe au XVIe siècle, Clermont-Ferrand 1980, 671-672). Cette solution est soutenue par l'existence du synonyme $k \not e m i \not s o$ (v. ci-dessous 21) et par le fait qu'Edmont précise qu'il s'agit d'une corvée 'avec bœufs'. Le mot est donc à ajouter s.v. AMBŬLARE, FEW 24, 419 b-420 a. Sur le plan historique et sociologique, il est remarquable que ce nom de la corvée soit construit, à l'aide d'un suffixe de forme occitane, sur une base française.

2. álma m. «frelon » ALF 1572 (FEW 21, 271 a).

Cette forme donne plusieurs prises à la critique. Pour la localisation, on sait que le témoin d'Edmont à Ambert n'était pas du lieu, bien qu'il fût de la proche région (v. n. 2). Il n'est donc pas étonnant que Michalias, qui enregistre le parler d'Ambert même, ne relève rien de semblable. Du point de vue phonétique, l'accentuation est étrange : pour un paroxyton, on attendrait $*\acute{a}~l~m~o$, et vraisemblablement un féminin. Mais on sait que l'oreille de l'enquêteur de l'ALF a été plus d'une fois perturbée par l'accentuation des parlers occitans : on est donc en droit de suspecter une fausse perception. Enfin, du point de vue lexicologique, le groupe -l~m~, suppose, d'une façon ou d'une autre, une formation récente.

Or, la carte 486 de l'ALAL nous offre pour Job, à quelques kilomètres seulement d'Ambert, la forme $a \, l \, m \, \tilde{a} \, m$. « frelon ». Il est donc permis de croire que c'est une forme de ce type qui a été entendue, et mal notée, par Edmont, car il semble difficile de séparer les deux mots.

 $a \, l \, m \, \tilde{a}$ paraît issu d'un chassé-croisé reposant sur un sobriquet populaire des Allemands, *les frelons. L'assimilation péjorative des

étrangers ou des ennemis à des insectes plus ou moins dévastateurs ou parasites est un processus sémantique bien connu : *frelon « Allemand » est aisément imaginable à côté de doryphore et de sauterelle (tous les deux EsnaultArg s.v. doryphore). Le signifié « Allemand » étant pris en charge par le signifiant frelon (ou par le terme indigène originel désignant cet insecte), le signifiant Allemand a pu symétriquement prendre en charge le signifié « frelon » :

frelon — — « grosse guêpe dont la piqure est très douloureuse »



Allemand — — « habitant de l'Allemagne ».

A titre de parallèle, on citera Guign. anglais « frelon » (FEW 15, 88 a, ENGLE), ard. anglois Vauch, Neufmanil angloi.

Au terme de cet échange de signifiants et de signifiés, tout synonyme d'Allemand pouvait, par dérivation synonymique, être appelé à désigner le frelon. ALAL 486 nous livre pour Job un synonyme d'almå: bóçi, que nous sommes tenté de comprendre comme le pluriel du mot signifiant « boche ». A Champetières, soit à sept kilomètres d'Ambert, il s'est produit une de ces tentatives malheureuses de rationalisation, fréquentes dans les dénominations d'animaux ou de végétaux. La motivation d'almå étant devenue opaque, le parler s'est sorti d'affaire en intégrant cette désignation du frelon dans la taxinomie des guêpes (4), et en fabricant une bélo alæmådo, c'est-à-dire une « guêpe allemande », comme il y a le cochon d'Indes ou le cèdre du Liban, sauf que le rapport du frelon avec l'Allemagne est, comme nous avons essayé de le montrer, moins direct.

En résumé, les termes de Job, de Champetières et, probablement, celui d''Ambert' seraient à ranger dans le FEW à l'article ALAMANNUS, 15, 11 a, non loin d'aost. *alleman* « bêtes qui s'apprivoisent chez les gens malpropres ».

3. baralhá [b å t y á] v.n. « parler d'une façon incompréhensible ; délirer » ; baralho f. « personne à la parole embarrassée » (FEW 21, 412 b).

⁽⁴⁾ Sur le sens de $b \circ l y \circ q$ « guêpe » à Ambert et autres lieux, v. RPh 31, 94 (cf. FEW 25, 9 a, APICÜLA). — Cf. aussi les dénominations auvergnates du frelon du type $\overline{g} r \circ s \circ a g \circ p \circ \overline{a}$) ALAL 486 p 8, 12; ALF 172 p 805).

Ces mots doivent rejoindre Limagne se barraliè « se tracasser inutilement » et ClermF. barailler « faire des embarras, chercher avec fracas » (rég.), FEW 14, 174 b, VARARE (5). Pour le mot limagnien, le Docteur Pommerol ajoute d'ailleurs le sens de « délirer », non relevé par le FEW. On peut citer encore les termes suivants, très proches de ceux d'Ambert par le sens et la formation : Arconsat borolher « parler beaucoup, de manière inconsidérée » \rightarrow borolhe « bavard, aux propos bruyants et inconsistants », Thiers barolher [-y-] « divaguer » \rightarrow barolhe [-y-] « détraqué, toqué » (tous les deux rég.), auv. barailler « divaguer, dérailler » (rég., P. Bonnaud, L'Auvergnat et le français régional, Clermont-Ferrand 1977²), Jumeaux barailler « mal marcher ; agir dans l'incohérence » (rég., ibid.), bourbonn. barailler « tourmenter inutilement ; disputer, quereller » \rightarrow baraille « rixe, dispute » Gagnon ; enfin Aubignat baraillaire « braillard, qui fait des embarras » (Jars-Gloss ; Jars 131).

Par son b- initial, cette famille lexicale auvergnate se dénonce comme un emprunt méridional fait au languedocien (6): cf. castr. $barailh\acute{a}$ « radoter », aveyr. $boroill\acute{a}$ « babiller » (FEW 14, 174 b) et déjà rouerg. $borolh\acute{a}$ « bavarder » PrC (aj. encore aveyr. boral « bruit de voix; [...] bagarre », égaré FEW 23, 198 a). Les mots auvergnats et bourbonnais s'opposent ainsi nettement à vel. $varai\acute{a} \rightarrow varai$ qui se rattachent à l'occitan oriental.

Dès lors se pose la question d'Ambert varouná v.n. « rôder çà et là en faisant un bruit de remue-ménage », recueilli FEW 14, 175 a, s.v. VARARE. Sous cet étymon, ce mot ambertois est tout à fait isolé pour la formation. On ne peut donc y voir un emprunt à l'occitan oriental, ni, moins encore, une formation indigène sur VARARE puisque le

⁽⁵⁾ V. encore 14, 672 b, 678 b. — Limagne barralio « tracas » (FEW 14, 174 b) n'apparaît pas chez Pommerol, du moins pas à sa place alphabétique, où l'on trouve seulement barralio « qui aime à tracasser, imbécile ». — On rattachera à la même famille périg. baralhâ v.r. « se battre à coups de poings », égaré FEW 21, 389 b.

⁽⁶⁾ Cf. FEW 14, 175 b. Pour d'autres exemples de mots exhibant un [b] d'origine languedocienne, cf. Vinz. b à š ə n ά « vesser », etc. (RLR 56, 327; FEW 14, 529 b, *VISSINARE); Vinz. b ū m y i « vomir », etc. RLR 56, 336; FEW 14, 628 b et 629 b, VOMERE); Vinz. i b y i δ ú « grande vrille de menuisier », Limagne imbiru « grand perforateur en acier, tarière » (RLR 56, 385; FEW 14, 388 b, VIBRARE). Pour les emprunts méridionaux de l'auvergnat, v. A. Dauzat, Phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme), Paris 1897, 115; Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans, Paris 1906, 174; RLR 56, 292.

simple *vará fait totalement défaut en auvergnat. Il nous semble que varouná est difficilement détachable de Limagne virounâ « rôder » Bonnaud, Arconsat virouner « tourner en rond », bourbonn. « aller et venir sans but déterminé; etc. » Gagnon (7). Le correspondant *virouná a dû exister à Ambert, puisqu'il a servi de thème à virenèiro « sorte de bourrée tournante » (FEW 14, 388 a, VĪBRARE), Aubignat virouneiro « espèce de danse » JarsGloss, et que Michalias l'emploie, sous la forme régulièrement évoluée virená, dans le sens de « tournoyer (en parlant des oiseaux, dans le ciel) » (MichaliasEP 104, 112, 148; MichaliasES 166). Le -a- de varouná s'explique aisément à partir de *virouná par l'immixtion d'un verbe ambertois proche par la forme et le sens : variá « aller et venir, faire quelques pas d'ici de là » (FEW 14, 178 a, VARIARE).

4. bati v.a. « couvrir d'éclaboussures » (FEW 21, 181 b) ; batido f. « résultat de bati » ; bati part. passé-adj. (f. -ido) « qui renferme une grande quantité de ce que l'on recherche (d'un lieu) ».

Ce mot trouve sa place FEW 15, 76 a, *BASTJAN (= GamVV 642), à la suite de npr. basti « lancer avec force, plaquer » (= npr. pr. « jeter avec force qch. contre le mur ou autre part » FEW 1, 277 b), très bien expliqué, n. 11, 'nach dem schmeissen des mörtels durch den maurer'. Pour le sens de « qui renferme une grande quantité de ce que l'on recherche », cf. occit. \overline{clafir} « remplir, gorger », blim. clofi « plein, rempli », aussi au sens de « couvert de », et Tulle klåfi « v.a. éclabousser largement ; adj. tout couvert d'éclaboussures » Chamb (v. FEW 2, 768 a, CLAVO FIGÉRE).

5. censou [s \tilde{e} s u] m. « cheville ouvrière du char » (FEW 23, 71 a).

Ce terme est à rapprocher de Limagne sinsu « morceau de fer du char, cheville ouvrière de l'avant-train et du train » (FEW ibid.) et, en outre, de HLoire $s\ \tilde{e}\ s\ \acute{u}\ r$ « cheville ouvrière » (ALMC 852 p 11), $s\ \tilde{a}\ s\ \acute{u}$ (ibid. p 10), Saugues id. En Haute-Loire, le mot est, semble-t-il, tombé dans l'attraction de sangsue (d'où $l\ a\ s\ \tilde{a}\ s\ \acute{u}\ p\ 21$, $s\ \tilde{a}\ s\ \acute{u}\ p\ 24\ (^8)$, $s\ \tilde{o}\ s\ \acute{u}\ p\ 12$; cf. ALMC 338* sangsue), ou même de Samson ($s\ \tilde{a}\ s\ \acute{o}\ p\ 20$). Sous sa forme originelle, ce type lexical apparaît comme une variante masculine de mars. sansoiro « sassoire, partie de l'avant-train

⁽⁷⁾ Cf. FEW 14, 388 a, VIBRARE, pour Varennes virouner, et aussi 389 b, pour Chav. virouná, attestations qui n'étaient pas à séparer.

⁽⁸⁾ Il s'agit de Saugues. Dans sa monographie, Nauton donne sãs u.

de la voiture qui, soutenant la flèche, permet de faire tourner le véhicule » A, Aix id. P, tous les deux rangés FEW 11, 53 a, SAETACIUM (v. n. 8 pour l'explication du -n-).

6. chaboulho [$t \ \mathring{s} \ \mathring{a} \ b \ \mathring{u} \ \mathring{t} \ y \ o$] f. « rosette étalée des feuilles de raves ; rosette formée par les bords d'un sac au-dessus de la ligature » ; chaboulhá [$t \ \mathring{s} \ \mathring{a} \ b \ u \ \mathring{t} \ y \ \mathring{a}$] v.a. « lier avec une corde les bords supérieurs d'un sac rassemblés en rosette », m. « action de chaboulhá » ; chaboulhado f. (FEW 22, II, 94 b) ; dichaboulhá v.a. « enlever les feuilles de la rave ; défaire la ligature d'un sac ».

Cette famille n'est pas séparable de Vinz. t s å b ú l y å, que Dauzat RLR 63, 106 définit ainsi : « chevelure d'une plante, fane ». La première partie de cette glose n'est, à l'évidence, qu'une métaphore destinée à fournir un semblant de soutien synchronique à l'hypothèse étymologique formulée par le même Dauzat : apr. chabel « cheveu » ('mot disparu', doit-il reconnaître), avec changement de suffixe. Mieux inspiré, Wartburg a rangé le mot de Vinzelles s.v. CAPUT, à côté de Var cabouio « rejetons d'une plante » (FEW 2, 341 ab). C'est là qu'Ambert chaboulho doit aussi trouver sa place, tout comme Valcivières t š a-b ú l o « fane des raves », St-Anthème t s a b ú l o, Vollore-Montagne s a b ó y o (ALLy 274 p 47, 57 et 36; ALLy 5, 202), St-Victor-Montvianeix s a b ú y o (forme aimablement communiquée par M. Hérilier) et Arconsat choboulho « fane ; résidu de fruits écrasés, après l'extraction du jus » (9).

7. charchigná [$t š a r t š i \tilde{n} y \acute{a}$] v.a. « asticoter, aguicher, provoquer, donner des coups d'épingle » ; charchigno f. « personne qui charchigne » ; charchignaire (s. adj.) « (celui) qui charchigne » (FEW 22, I, 74 a).

Le FEW indique bien que 'im stamm dieser wörter steckt wahrscheinlich CIRCARE' et rapproche, pour le sens, mdauph. t s a r t s ϕ w « provocateur ». Il suffit donc d'ajouter que le simple tchartch \acute{a} est attesté chez Jarsaillon dans un sens proche de « provoquer » et de « tchartcha nicrotcho » :

⁽⁹⁾ Les sens de « lier avec une corde . . . », « défaire la ligature d'un sac » des dérivés chaboulhá et dichaboulhá se ressentent peut-être d'une analyse spontanée en *t s å b u (l y o) - l y á « lier la chaboulho », possible en synchronie, sur le modèle du type occitan peu-liá « lier les cheveux », auv. chambalhá « lier la jambe (avec une jarretière) » (Ronjat 3, 478-479), au prix d'une haplologie peu surprenante.

Ça que lia ve de dire ei trop fort en conchenso. Ieu fase mon meinadje et lia ve me tchartcha; Me dicrebi pertout. Chi voulio me fatcha, Mai de cent cops le djour lia me tchartcho nicrotcho, Et de la tracassa davan vous me reprotcho!

Jars 209

Les dictionnaires connaissent d'ailleurs frm. chercher « agacer (qn) par des provocations continuelles, provoquer (qn) » (LarL; TLF), donné comme 'familier', bien vivant dans le français pratiqué en Auvergne. Quant au suffixe -igná, qui apporte une valeur fréquentative-péjorative (v. Ronjat 3, 406; M. Chadeuil, La Formation des mots dans le dialecte nord-occitan du Périgord, T.E.R., Faculté des Lettres, Bordeaux 1969, 62), il est bien attesté à Ambert et dans la région : cf. Ambert sentigná « flairer à droite et à gauche » (encore MichaliasES 118), Aubignat chentigná « flairer », chentignou « qui flaire partout », Ambert pudigná « exhaler une mauvaise odeur », et ci-dessous 23.

8. charièn [$t š a r y \tilde{e}$] m. « pain de farine de seigle choisie et bien blutée » (FEW 21, 473 a), tcharien « mélange de blé et de seigle » (FEW 21, 120 a).

Il convient d'abord de critiquer la définition de *tcharien*, définition que le FEW a exceptionnellement tirée de JarsGloss (= Aubignat). Le seul passage de Jarsaillon où le mot apparaisse est, d'après nos dépouillements, celui-ci :

Co fai pliaji [, dit un moissonneur,] de mèdre de blio coumo co; regardas-me quelas eipidjas, toutas baisson la têto, cous graus greus coumo de pis et propres!... Ganet, nès faire de pau coumo de tcharien.

Jars 412

Le contexte montre bien que le sens proposé par les éditeurs ne convient pas. Il faut tout d'abord, probablement, redresser leur glose blia « blé » (JarsGloss 420). Car blia/blio désigne sans doute le seigle à Aubignat, comme blo à Ambert dès le 17e s. (v. RLiR 39, 21, vv. 34-35): l'Auvergne appartient, en effet, à la 'blé-« Roggen »-Bezeichnungszone' dont parle O. Jänicke ZBeih 113, 131 et n. 202, cf. Eglis. blhâ « seigle », Marat blia (ms. Béchérias) et ALLy 44, 43 (et 5, 31). Avec un seigle aussi beau, dit en substance Cadet, le moissonneur de Jarsaillon, vous ferez du pain (i.e. du pain ordinaire, de seigle) aussi bon que du tcharien, pain fait avec un mélange de farine de blé et de seigle ; et non simple mélange de céréales. Les qualités gastronomiques du tcharien, comme

, pain (confinant peut-être à la pâtisserie) et certainement pas comme 'mélange de blé et de seigle', sont d'ailleurs marquées par la réplique que s'attire le moissonneur :

Lo Cadet penso ma toujours en ço qu'ei bou. Quelo gourmandio te passaro donc pas ?

Jars 412

La signification de *tcharien*, telle qu'on peut la tirer du texte, c'està-dire « pain de qualité exceptionnelle (fait de farines de blé et de seigle) », s'accorde ainsi avec les autres définitions des mots de ce type, qu'on va lire.

L'ALLy 419* a enregistré en effet pwå tsaryã « pain mélangé de froment et de seigle » (p 58, 59) dans la région d'Apinac, sans toutefois fournir d'étymologie (ALLy 5, 303). Le FEW, pour sa part, a placé sous CARUS (2, 440 a) Eglis. tsàrien « pain mi-blanc », se conformant ainsi au sentiment linguistique de l'abbé Chataing ('litt. : qui coûte cher'). Mais il ne s'agit là, probablement, que d'un rapprochement paraétymologique secondaire, et, comme on sait (v. GardettePhon 43 sqq.) qu'à Ambert et dans sa région -z- intervocalique est sujet à effacement, il paraît préférable de rattacher charièn au type auvergnat Chasarenc, en supposant que les formes d'Eglis. et du Forez occitan ont été empruntées à la zone ambertoise. Chasarenc désigne, ou désignait, un pain de qualité supérieure qu'on servait dans des circonstances exceptionnelles. Voici les attestations que nous avons pu réunir : Orsonnette chazeraint « pain blanc confectionné le jour des noces (et dont on livrait un quart au prieur à titre de redevance) » (rég. 1548, Mém. Acad. Clermont 32, 169), ClermF. chazaren « sorte de pain (consommé lors d'un repas exceptionnel) » (mil. 17e s., Joseph Pasturel, Poésies auvergnates, éd. Riom 1733, 6; = ms. B.M.I.U. de Clermont-Ferrand 711, f^{o} 13 v^{o}), St-MauriceP. tchazarein « pain passé de seigle », tchezarin (influence de SECALE?), Manzat tzazarein, St-Jacques-d'Ambur thedzarin [$\vartheta \ \partial \ d$ z a r el (influence de SECALE?) (tous les trois déb. 19e s., Rev. de la Haute-Auvergne 26, 19), Gelles chazarin « pain de seigle dont la farine est passée au tamis » (mil. 19e s., Roy, Les Jolis Maîtres, éd. 1895, 11), Montaigut-le-Blanc tchazarin « pain spécial composé avec de la farine fine, du fromage blanc à la crème, des œufs et du sucre (qu'on servait aux invités le jour de la fête patronale) » (vers 1870, Mém. Acad. Clermont 32, 167-168) (10). Le FEW a placé la seule forme d'Orsonnette sous

⁽¹⁰⁾ La chose existait aussi (mais le mot ?) à Neschers, Champeix et dans toute la vallée de la Couze, selon Mém. Acad. Clermont 32, 168.

CASEUS (2, 457 a), à côté d'aauv. chazarenc fromatge (St-Flour 1416-1417, AM 4, 387; cf. Lv), suivant en cela une suggestion de P.-F. Fournier BullAuv 55, 68-69, selon laquelle le chasarenc était, à l'origine, un pain au fromage (cf. la composition donnée pour Montaigut-le-Blanc et aussi le syntagme d'Apinac, où t s a r y \tilde{o} semble conserver une fonction adjectivale) (11). Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, c'est de toute façon sous CASEUS qu'il convient de ranger, jusqu'à nouvel avis, les formes congénères que nous avons citées, auxquelles on peut ajouter encore, à date ancienne, aauv. chasarenx pl. (1380, Registres consulaires de Saint-Flour, éd. Boudet, 105 et 354) (12).

9. $ch\acute{e}ucut$ adj. (f. -uto) « (légumes) conservés l'hiver et devenus filandreux » (FEW 21, 53 a).

Le mot d'Ambert ne peut être séparé de Thiers chauqueut « vermoulu » Bonnaud, ni de Vinz. $t s \bar{o} k \not e \ddot{u}$ « (bois) vermoulu » (FEW 21, 53 a). Dauzat s.v. proposait d'ailleurs le rapprochement avec Ambert, mais le FEW n'en a pas tenu compte. Le même Dauzat notait, pour l'étymologie : chau < CAVU et coit. Si l'on comprend bien, coit est le participe passé d'apr. coire « cuire » (Vinz. $k \not e \ddot{u}$, Ambert cut MichaliasGramm 113). Le mot appartient bien, en effet, à CŎQUĔRE, FEW 2, 1166 b, où il doit rejoindre Vaudioux tsacouire « consumer par le temps et la fermentation », fourg. tsocoui « commencer à pourrir (du bois) », GrCombe $t \not s o k \not e$ « qui commence à pourrir (du bois de hêtre) », cf. encore St-Maurice-sur-Loire $s \not a r k w \not e t s$ « creuses et molles (des raves) » ALLy 5, 201. Mais le premier élément est plutôt CALĬDUS, que Wartburg retrouve dans le type francoprovençal et occitan $chaumes \vec{v}$ « moisi » (FEW 6, III, 182 b-183 a et b, $M \vec{U} C \vec{E} R \vec{E}$; straka = 2, 55).

10. courbobechino f. « culbute », Eglis. courbâ-bechenâ (FEW 21, 352 a).

Bien que Michalias n'ait pas relevé le mot dans son Glossaire, il s'agit bien d'un terme ambertois, puisqu'il l'emploie lui-même, v. MichaliasES 92. Le type est bien attesté en auvergnat oriental, v. Bon-

⁽¹¹⁾ P.-F. Fournier est conduit à supposer que chazarenc fromatge est 'une sorte de pléonasme'. On pourrait toutefois corriger ainsi le texte : Item, ont paghat a St. Romeu per I chazarenc, fromatge et I st. de vin [...] VII s., fromatge seul signifiant alors « du fromage » (non quantifié). Le sens et la syntaxe en seraient, nous semble-t-il, améliorés.

⁽¹²⁾ Texte: IIII parelhs de perdris, II grans pas, IIII chasarenx.

naud s.v. culbute, ALLy 1007, ALMC 1501. ALLy 5, 585 a bien vu qu'il s'agissait d'une déformation du type courbe-échine! Mais de quelle déformation et pour quelles raisons? Nous pensons à une recomposition plaisante: *courbechino aura été senti comme un composé V-N (thème de courbá + bechino f. « vesse », FEW 14, 529 b, *VĬSSĬNARE) ou mieux comme un composé facétieux V-V formé de deux impératifs: celui de courbá et celui de bechiná « vesser » (FEW ibid.), soit « courbe(-toi) et vesse », selon un modèle de composition attesté encore à Ambert même, à date probablement récente, par viro-marco f. « boussole » (Ronjat 3, 474). De là, par un remodelage morpho-sémantique entraînant la résolution de la fausse haplologie, la forme courbo.bechino.

Il se peut, d'ailleurs, que le type ambertois et auvergnat ne soit qu'une adaptation (par l'introduction de la forme locale *bechino*, v. n. 6) d'un terme créé ailleurs, probablement en francoprovençal. Le mot se trouve, en effet, dès 1605, dans un passage gaillard du Ballet Forézien:

Que de feyre sen fine mine, Quan te plerat, le doue zechine, L'echavo, la corbavicina, Lou pét, lou sau et la vicina

éd. Escoffier 64 (cf. Veÿ 357)

On verra, en tout cas, une confirmation de l'hypothèse que nous avançons dans le fait que Chamalières-sur-Loire emploie korba vošina ALMC 1510 p 9, avec le v- du terme indigène pour « vesse(r) ». A Polignac (ALMC p 21), on trouve korba de beséna, par un remodelage micro-syntaxique différent, isolant la forme nominale beséna. On notera, surtout, que Villedieu (ALMC p 18), disant korna besina, a remplacé, en fonction du sens de besina (ici complément d'objet), le premier terme du composé (courba) par le verbe courna... plus expressif dans le contexte (13).

11. dissourbi v.a. « rendre l'usage de l'ouïe, débarrasser l'oreille de bourdonnements » (FEW 21, 334 a) ; dissourbido f. « action ou résultat de dissourbi ».

Le verbe ambertois est l'antonyme d'Aubignat *eissourbá* « assourdir » JarsGloss. Ce dernier se rattache à *EXORBARE : cf. bmanc.

⁽¹³⁾ Cf. kornabisína ALLy 1007 p 54 et 5, 585. Un autre remodelage jouant aussi sur le dégagement d'un élément becinar « vesser » serait sobrebecinar « basculer, renverser » (A l'Abrò de z-Alaièr, Langeac 1983, 102), mais les textes de ce recueil sont très imparfaitement localisés.

 $e\ s\ o\ r\ b\ e$ « assourdir », npr. $eissourb\acute{a}$ « aveugler (fig.); frapper violemment, étourdir ; incommoder à force d'insistance, étourdir », Toulouse « étourdir » D, Limagne $issourb\acute{a}$ « abruti, imbécile » (FEW 3, 301 b); aj. LaB. $\check{e}\ s\ \check{o}\ r\ b\ \acute{a}$ « assommer, étourdir (les oreilles) » (fiche inédite de Devaux), Vans $eisordar\ [-u\ -]$ « assourdir » Froment 172 (aussi ensordar). Pour le changement de conjugaison survenu à Ambert, cf. gascon ichourbi « étourdir à force de crier » LF (FEW l.c.) et Vinz. $i\ s\ u\ r\ b\ y\ i$ « balourd », $i\ s\ u\ r\ b\ y\ i\ s\ \acute{a}$ « assourdissant » en face d' $i\ s\ u\ r\ b\ a$ « assourdir ; assommer (arch.) ».

12. diya [diya] v.a. « tracer ou creuser un fossé de délimitation autour d'un champ, d'une terre, d'une propriété » ; diyo [diyo] f. « fossé de délimitation d'un champ » (FEW 22, II, 38 b).

Ces deux mots se rattachent au type occitan $\lceil devisar \rceil$ « séparer » (en auvergnat, parfois refait en *desvisar) et à son déverbal $\lceil devisar \rceil$ bien attesté dans des significations analogues en nord-occitan : ClermF. devise « limite de propriétés (rég.), Vinz. $d \bar{\imath} v y i z \mathring{a}$ « limite de deux champs » ($\langle *desvisa \rangle$, blim. deviso « clôture d'un champ » (FEW 3, 109 b, *DIVISARE; v. encore Bonnaud s.v. limite). Comme on le sait, en effet, -z- intervocalique tombe à Ambert et -v- intervocalique, spécialement au contact de i, y est 'très faible ou même amuï' (Ronjat 2, 113; cf. MichaliasGramm 15; Jars écrit, par exemple, noyo pour novio, etc.).

13. drelh'a [droly 'a] « v.a. répandre abondamment un liquide autour d'un vase ; v.r. se tremper » (FEW 23, 181 a, 238 a) ; drelhei m. « celui qui fait l'action de drelh'a » (FEW 23, 238 a) ; drelho f. « souillon ; t. d'injure qui s'applique à une femme crottée qui court les rues ; boue épaisse » (FEW 23, 86 b, 191 b, 238 a).

Michalias emploie le participe passé du verbe : Trempò, drelhò de ployo (MichaliasES 28), dans le sens de « trempé, inondé ». Comme en position prétonique libre [u] passe régulièrement à [o] à Ambert (Ronjat 1, 297), ces formes se rattachent tout naturellement à la famille de néerl. DROLLEN, FEW 3, 162 a, où figurent en particulier Limagne drouilla « boue claire » (14) et aveyr. drouillo « servante malpropre » (cf. encore Eglis. $droûlh\acute{a}$ « trempé »). Le déverbal $dr\acute{o}lo$ a été refait sur les formes arhizotoniques du verbe (cf. sepo « soupe » de sop \acute{a}).

⁽¹⁴⁾ Cette forme a été malencontreusement affublée de l'étiquette géolinguistique 'hmanc.' dans la refonte de l'article DROLLEN, FEW 16, I, 75 a.

Les verbes, qui présentent l'alternance préfixale $ei-/\emptyset$, fréquentes à Ambert, supposent *k a l ü t š o « motte » (15), qui n'est pas attesté sur place, ni ailleurs, semble-t-il, en auvergnat (v. Bonnaud s.v. motte). L'absence de palatalisation de l devant \ddot{u} (cf. MichaliasGramm 14; RLiR 14, 144) dans $eicaluch\acute{a}$ laisse supposer que -l- n'est probablement pas originel (16). Cette famille lexicale paraît donc empruntée au type frpr. ^{r}k a r \ddot{u} s \ddot{i} « motte de terre » (FEW 2, 1400 b, QUADRUS; ALLy 148 et 5, 103; Mornant caruchi « motte de terre durcie » Puitspelu), qui a fourni le dér. Meys. e k a r \ddot{u} \ddot{s} \ddot{a} « écraser les mottes de terre avec une masse » (FEW ibid.), Laveyron e k a r \ddot{u} \ddot{s} \ddot{a} « briser les mottes derrière la charrue » DuraffGloss 2893. Il semble que le développement sémantique conduisant à « tousser fortement » soit propre à Ambert.

15. eiclancho [ĭ k ł ã t š o] f. « très petite quantité d'un liquide » (FEW 23, 177 b).

Il convient de replacer cet isolé dans sa famille. Michalias emploie lui-même le mot, dans le sens indiqué par son Glossaire, pour désigner une goutte de rosée :

> Naisse [dit la Dore] d'une [sic] eiclancho de ruado... N'eiclancho e n'eiclancho fan fiau, Que pèr li couse chau dedau Emai la gulho de 'no fado.

> > MichaliasEP 18

Il emploie de même le diminutif èiclancheto:

'N'èiclancheto de ruado Soubre l'erbo piencado Sèmblo èiperlo ou diaman.

MichaliasES 46

Jarsaillon, de son côté, emploie également le mot simple et le diminutif pour désigner une très petite quantité d'un liquide qu'on boit :

> Et s'en né bieure n'eicliantcho Do bout de sas leuras au rieu.

> > Jars 386 (JarsGloss: « lampée »)

⁽¹⁵⁾ Calucho « toux quinteuse » est un déverbal secondaire de caluchá.

⁽¹⁶⁾ On attendait également [å] prétonique.

Quand ayo bediu n'eicliantcheto Tournavo seutilla.

Jars 391

Dans le parler des papetiers, Menut 74 relève l'expression far n'eiclancho $[i\ k\ t\ ilde{a}\ t\ ilde{s}\ o]$ « laisser tomber une goutte d'eau sur la feuille (ce qui généralement la perce) ». Il observe que 'dans le vocabulaire général le mot s'applique à la goutte d'eau (par opposition à la 'goutte' de vin, ou à la 'goutte' d'eau-de-vie)' et qu'eiclancho 'désigne tout spécialement les gouttes de pluie qui tombent au début d'un orage'. Il enregistre également le verbe eiclanchá « commencer à tomber, en parlant de l'eau de pluie » (par opp. à plieure « pleuvoir »), avec l'exemple co eiclancho, co va plieure.

A Arconsat, iclhancho a le sens de « voie d'eau dans une toiture, généralement à la suite du bris ou du déplacement d'une tuile ». A Celles-sur-Durolle, $iky\ \tilde{a}\ \tilde{s}\ o$ signifie à la fois « petite goutte (à boire) » et « voie d'eau dans la toiture », $kw\ \varrho\ iky\ \tilde{a}\ \tilde{s}\ o$ voulant dire « il commence à pleuvoir, il fait quelques petites gouttes au début de la pluie » (renseignements aimablement communiqués par M. Hérilier). A Vollore-Montagne, le dérivé $ikl\ \tilde{a}\ \tilde{s}\ \acute{a}\ d\ o$ signifie « averse » ALLy 786 p 36 (17). Pommerol enregistre également Limagne iclhautso « quelques gouttes de pluie ; un peu à boire ; un peu de quelque chose » (FEW 21, 6 b) qu'il faut probablement corriger en iclhantso, d'autant que le même Pommerol connaît aussi iclhantso « petit éclat de bois » (s.v. iclhisso). Il faut probablement corriger de même Limagne $cou\ iclausso$ « il commence à pleuvoir » (FEW 21, 6 b), qui correspond au verbe ambertois attesté par Menut.

L'unité sémantique de cette famille lexicale se laisse facilement apercevoir par-delà la diversité relative des emplois et des traductions. Le noyau sémique est « éclat(er) », qui rend compte aussi bien de la désignation des premières gouttes de l'averse ou de l'orage qui éclate (de là « goutte d'eau en général », « petite quantité d'un liquide (en particulier d'un liquide que l'on boit) », « voie d'eau dans la toiture »), que, par une autre spécialisation, du sens d'« éclat de bois », ou encore, par généralisation, de celui d'« un peu de quelque chose ». On trouvera une ramification sémantique comparable parmi les réflexes de BRI-SARE (FEW 1, 531 b sqq. : « éclat de bois », « un peu », « tomber goutte à goutte »). On ne peut donc adopter ni le rapprochement de Becquevort

⁽¹⁷⁾ Formé avec le suffixe -ada comme plusieurs synonymes auvergnats (v. Bonnaud s.v. averse, etc.).

avec mfr. enche « tuyau », anorm. ence « gouttière » (< *ANKYA, FEW 15, I, 20 b), ni l'hypothèse de Mgr Gardette ALLy 5, 488, rattachant $i \ k \ l \ \tilde{a} \ s \ d \ o$ à KLINKA (FEW 16, 332 b-333), ce qui ne convient ni pour la forme, ni pour le sens, ni pour la distribution aréale. Notre famille trouve, en revanche, sa place sous *SLAITAN, FEW 17, 143 a, où Wartburg a déjà rangé Limagne iclhantso « petit éclat de bois » à côté de Chav. $e\ddot{i}cliants\acute{a}$ « écarteler, surtout une branche d'arbre arrachée du tronc » (v. la n. 9 du FEW) (18).

16. Ambert *eilandi* adj. (f. -*ido*) « faible de constitution » (FEW 21, 290 b).

La graphie de Michalias a pu dérouter. Il faut en effet se souvenir qu'à Ambert d se palatalise devant i — eilandi est donc à lire $[i\ l\ \tilde{a}\ d\ y\ i]$ — et qu'au stade $[d\ y]$, $[t\ y]$, les anciens d, t palatalisés ont rejoint les anciens k, g palatalisés (v. RLiR 14, 137, 142; Ronjat 2, 25). Cette fusion entraîne en retour quelques fausses graphies chez Michalias, comme par exemple $bedino\ [b\ a\ d\ y\ i\ n\ o]$ « béguine » MichaliasEP 220, gias « idées » $(ibid.\ 26$, cf. Glossaire s.v. $eid\`{e}ias$), etc. Dans ces conditions, eilandi apparaît comme le participe passé, employé comme adjectif dans un sens spécialisé, du verbe que MichaliasEP 136 écrit justement s'eilangui « se pâmer ». Le mot est donc à ranger sous LANGUĒRE, FEW 5, 162 b, où figurent Creuse eilanyi « défaillir (de faim) », Chav. s'eïlangui « tomber en syncope », et où l'on pourrait ajouter Arconsat ilandji adj., dans le même sens qu'à Ambert.

17. èuchá v.a. « faire sauter dans la poêle ; fig. infliger une correction » (FEW 21, 484 a) (19) ; èuchado f. « action d'èuchá ».

Ces mots doivent rejoindre Vinz. \bar{u} t s \acute{a} « retourner les crêpes ou les pommes de terre dans la poêle » et Lyon houchi « tourner sens dessus dessous (des pommes de terre qu'on fait sauter, une salade qu'on retourne) » Puitspelu, houcher « faire sauter (une omelette, pour la retourner) » Vachet, FEW 16, 232 a, *HOTTISÔN.

⁽¹⁸⁾ A cette famille se rattache encore Ambert eiclanfouèirá [i k ł ã f w e i r á] « v.n. gicler en foire; v.r. tomber en déliquescence », que nous ne trouvons nulle part dans le FEW, mais qui est issu sûrement d'un croisement entre eifouèirá v.r. « foirer abondamment » (FEW 3, 712 b, FORIA) et eiclancho; pour une hybridation de ce genre, cf. louh. cacafoiria « diarrhée » (FEW 3, 712 b). — On peut aussi se demander si Montlieu éclancher « séparer violemment » est bien placé FEW 16, 333 b, sous KLINKA.

⁽¹⁹⁾ Mal transcrit [$\alpha u t \check{s} \check{a}$] par le FEW; lire [$\alpha \ddot{u} t \check{s} \check{a}$].

On peut accroître sans peine le nombre des attestations présentant ce sens particulier. Deux se trouvent déjà, d'ailleurs, dans la colonne citée du FEW, mais elles y figurent avec des significations trompeuses. Il s'agit de ClermF. hocher « remuer » (rég.) et de Villié houtier « hocher ». En ce qui concerne la première, Mège a bien un article 'HOCHER. - V.a. Remuer'. Mais cette entrée concerne le français standard, et non le français régional. Le lexicographe clermontois poursuit en effet ainsi : 'Ce mot n'est guère employé que dans cette locution : hocher la tête'. La mention de l'usage régional du mot ne vient qu'ensuite: 'En Auvergne, on emploie le verbe hocher pour dire: retourner dans la poêle ou la casserole les légumes ou aliments qui y cuisent, les faire sauter pour qu'ils cuisent également de tout côté' (20). Quant à la forme de Villié, on lit ceci dans le Glossaire d'Emile de Villié: 'HOU-TIER, hocher, v.tr., Secouer. Houtier lou matafam = faire sauter les crêpes dans la poêle'. Comme d'ordinaire chez ce lexicographe, hocher, que le FEW a pris pour une définition, n'est qu'une forme typisée. On ajoutera encore blim. o-oŭtsá [o u t s á] v.a. « faire tourner dans la poêle, dans la casserole (par ex. une omelette) », hlim. $\bar{a}\bar{u}ch\dot{a}$, que Dhéralde traduit par « hocher », mais avec ce seul exemple : $\bar{a}\bar{u}ch\dot{a}$ lo peilo per fā virā lo creipo, lo mouleto, et bourbonn. aucher « retourner l'omelette dans la poêle », que Gagnon enregistre pour les Combrailles, Montluçon (cf. Dupuis et alii) et Rongères, et que J. Bridot (Voyage au pays de nos pères, Clermont-Ferrand s.d.) confirme, sous la forme hocher, pour la région de St-Pourçain/Ébreuil.

Mais il ne suffit peut-être pas d'assigner à èuchá et à ses congénères nord-occitans leur juste place dans le Thesaurus galloromanicus qu'est le FEW. Il convient encore d'en esquisser, dans la mesure du possible, l'histoire particulière. Or, les formes auvergnates et limousines posent un problème phonétique que le FEW n'a pas soulevé. A fr. hocher < *HOTTISÔN devrait en effet correspondre, en bonne règle, un type nord-occitan en u-. Or Vinz. \bar{u} -, Ambert α \bar{u} -, blim. o u -, hlim. $\bar{a}\bar{u}$ - supposent un point de départ *auchá. Il faut toutefois remarquer que les lexicographes (Dhéralde, Mège ; cf. Emile de Villié), reflétant probablement sur ce point le sentiment linguistique commun, avaient parfaitement conscience de l'équivalence avec fr. hocher. Il faut donc supposer qu'on a affaire à un emprunt, mal adapté, au français. On sait que les patoisants ont le vif sentiment des correspondances phonétiques entre leur parler et la langue commune : celle entre fr. o

⁽²⁰⁾ Cet emploi paraît inconnu aujourd'hui à Clermont, d'après P. Bonnaud, L'Auvergnat et le français régional², et une rapide enquête personnelle.

et nord-occit. au allait de soi. Ainsi sur le modèle o = au a-t-on faussement adapté hocher en *auchá.

La famille nord-occitane se dénonce donc comme un emprunt, probablement assez ancien d'après l'adaptation du ch français en $[t\ \check{s}]$ ou $[t\ s]$ (21). Or, pour autant que les relevés du FEW, conplétés par nos propres sondages, permettent de l'affirmer, hocher paraît n'avoir acquis le sens spécial de « retourner une crêpe, des pommes de terre, etc. » que dans la région lyonnaise (22). Il est donc permis de supposer que c'est de là que l'Auvergne et le Bourbonnais, puis le Limousin, ont reçu le mot, ce qui confirmerait, une fois de plus, les vues d'Albert Dauzat sur le rôle de Lyon dans la diffusion du français en Auvergne.

18. gandouná v.a. « enlever les boues et les autres détritus recueillis sur la voie publique » (FEW 23, 84 a).

Le mot figure déjà, à juste titre, sous *WANDJAN, FEW 17, 502 a.

19. géupi v.a. « fouler aux pieds, presser du pied » (FEW 21, 379 b).

Michalias emploie le mot en parlant des feuilles d'automne :

Che las guèupissès 'bei l'eiclots, Chas cop la solo que n'eicalo Dessoubre, e tot acò crialo

Em d'uen brut de cuèuclis de nots.

MichaliasEP 108

Il s'agit d'un bel hybride entre deux types synonymiques (23) et paraphoniques qui vivent tous les deux en auvergnat :

- (1) aauv. gauchar v.a. « fouler aux pieds » (1507), Thiers gaosé « tasser le foin (v. EscoffierRemarques 86-7; ALLy 5, 28), Ambert guèuchá « marcher sur le pied » et aussi « frapper avec le pied » (v. R 42, 406, n. 1), tous FEW 17, 491 a, *WALKAN (cf. Thomas R 42, 404-406), auxquels on peut ajouter Arconsat gaucher « fouler, presser, tasser (du foin, le contenu d'un sac, etc.) », Thiers « appuyer, presser » (rég.); et
- (2) Limagne tsoupi « fouler aux pieds, mettre sous les pieds », Eglis. tseüpi « fouler aux pieds, piétiner » (tous les deux FEW 2, 65 a, CAL-

⁽²¹⁾ V. Dauzat, Essai de méthodologie . . . 207-208.

⁽²²⁾ Le français central ne connaît que le composé figé *hochepot* (FEW 16, 233 a).

⁽²³⁾ Sur les hybridations issues de la rencontre de synonymes, v. Gardette Etudes 523 sqq.

CARE), Gelles *chopî* « fouler aux pieds » (Roy, Les Jolis Maîtres, 1895, 5), Busset, Chantelle *chaupir* « fouler aux pieds, piétiner » Gagnon.

L'hybridation est presque complète: g- vient de gauchar, -pi de $\overline{chaupir}$, $-\acute{e}u$ - (traitement régulier de au prétonique) est commun aux deux types, si bien qu'on ne saurait trop sous lequel des deux étymons il serait préférable de placer le mot dans le FEW (24).

20. *jèudralho* f. « rebuts ; fig. gens de peu de considération » (FEW 23, 215 b).

Bonnaud s.v. rebut a repris ce terme sous la forme jeudralhà. Faute de pouvoir trouver une étymologie satisfaisante à ce collectif péjoratif, nous en venons à supposer une faute typographique et à proposer de lire jèndralho (25). Cette correction peut s'autoriser de Jarsaillon. Jars Gloss donne en effet djendraillo « racaille ». Jarsaillon emploie le mot comme collectif, adaptant le canaille, sotte espèce de La Fontaine (Fables VII, 1, 36), et comme singulatif, traduit « garnement » (Jars 382 et 351). Le mot serait donc à rattacher à GENERARE ou à INGENERARE (cf. saint. engendrure « engeance »). Il est clair que, du point de vue sémantique, le mot entre bien dans un tel paradigme : on relève chez Jarsaillon les trois syntagmes synonymes salo djendraillo (Jars 303; trad. « sale engeance »), salo raço (Jars 306; trad. « sale race »), salo endjenço (Jars 309; trad. « sale engeance »).

21. k @ m i š o f. « corvée » ALF 327 (FEW 23, 119 a).

Il s'agit d'un emprunt, phonologiquement adapté, à fr. commission (FEW 2, 954). V. a l é d o (ci-dessus 1).

22. lèi m. « annexes du fœtus chez les animaux » (FEW 21, 327 b).

Le mot se trouve dans les 'inconnus' avec Chav. *glieï* « arrièrefaix ». Ce mauvais classement illustre une des difficultés d'utilisation du Glossaire de Michalias, qui est un glossaire sélectif. Michalias n'a pas jugé bon, en effet, d'enregistrer *lei* « lit » (cf. MichaliasES 34, 72, 76, 84, etc.). S'il l'avait fait, Wartburg aurait reconnu dans le mot ambertois le même emploi que mfr. *lit* « arrière-faix d'un enfant »

⁽²⁴⁾ Les formes de la Haute-Loire et de l'Ardèche $goupiy\acute{a}$ « fouler l'herbe (des prés) » ALMC 916 p 2, $goupily\acute{a}$ (p 8), $gupil\acute{a}$ (p 5), manifestent la même hybridation. Le suffixe est celui de $tsoupily\acute{a}$ (p 6) ou de $drapiy\acute{a}$ (p 2).

⁽²⁵⁾ Pour la graphie èn, cf. Michalias Glossaire s.v. charèn, charièn, etc.

(hap.), frm. id. (Fur 1690-Trév 1771), Vaux lei « placenta de la vache », etc., qui figurent sous LECTUS, FEW 4, 236 b (aj. Tulle ye « placenta des animaux », lit (rég.; tous les deux Chamb), Millev. ye Maz 221).

23. litigno f. « convoitise déçue » (FEW 22, I, 81 b).

On a vu plus haut le suffixe fréquentatif -igná dans charchigná et son déverbal charchigno (ci-dessus 7). Le même suffixe apparaît dans litigno « convoitise déçue » — définition que Michalias semble avoir tirée de l'expression fare la litigno « provoquer le désir sans le satisfaire, faire subir le supplice de Tantale ». Or litigno suppose un verbe *litigná (sur la formation déverbative, extrêmement productive à Ambert, v. MichaliasGramm 197-199), de même que tussigno « petite toux fréquente » suppose un *tussigná « toussoter » oublié. Comme [i] est à Ambert le résultat régulier de la diphtongue ei de diverses origines (cf. Ronjat 1, 133, 384) et comme l'aphérèse de a- est un trait particulièrement saillant de ce parler (v. une longue liste d'exemples dans MichaliasGramm 193-195; Ronjat 1, 315), on peut légitimement proposer un prototype *aleitar, lui-même régulièrement issu de lt. ALLEC-TARE « attirer ». Si l'on accepte cette hypothèse, litigno serait une précieuse relique : ALLECTARE n'a, en effet, vécu ailleurs en galloroman que par voie d'emprunt, soit au latin (afr. mfr. alecter « attirer, allécher »), soit à it. allettare (Nice aletá « allécher »), v. FEW 24, 327, ALLECTARE. L'existence d'un représentant populaire en Livradois pourrait amener à reconsidérer Cr. aletá v.a. «faire parler qn, lui tirer les vers du nez ». L'explication fournie par le FEW l.c. ('entlehnung aus benachbarten [?] it. dialekten (piém. aletè usw.)'), donnée pour Crémieu comme pour le vocable nissard cité plus haut, est en effet peu satisfaisante, car un emprunt au piémontais est difficile à admettre sur le plan géographique et expliquerait mal le développement sémantique spécifique du mot, tant dans les Terres Froides qu'à Ambert.

24. marand m. « bruit assourdissant; fouillis de choses hétéroclites » (FEW 23, 198 a).

Cet article de Michalias demande probablement à être dégroupé. Le substantif marand 2 « fouillis de choses hétéroclites » entre seul en rapport avec les dérivés marandá v.n. « accumuler des choses encombrantes » (FEW 23, 198 a, 203 b) et dimarandá v.a. « mettre de l'ordre dans un encombrement » (FEW 23, 198 a). Il semble pouvoir être ramené à MATERIAMEN, comme Queyr. marran « déblai, décombres », [b]lim. madran « décombres » Lab, blim. mödran (FEW 6, I, 488 a et b). Le thème des dérivés a été refait sur les adj. en -and [- a], f. -ando.

Quant à marand 1 « bruit assourdissant » et aux autres mots auvergnats rangés avec lui FEW 23, 198 a (aj., en particulier, Aubignat maro « bruit, embarras » JarsGloss), ils ne peuvent être séparés de Vinz. $m \acute{a} r \mathring{a}$ « bruit, tapage », qui figure s.v. MARRA, FEW 6, I, 376 b (v. RLR 83, 1979, II, 262), ni de ClermF. mareur « qui fait des embarras » qu'on trouve sous *MARRJAN, FEW 16, 535 b.

25. *menimi* adv. « enfin, cependant, pourtant, néanmoins, quand même, quoi qu'il en soit, malgré tout, tout de même » (v. aussi MichaliasGramm 75, 131).

Nous n'avons pas trouvé ce mot dans le FEW, mais Eglis. $m\`agnemi$ « au reste ; néanmoins » figure parmi les matériaux d'origine inconnue (FEW 22, I, 17 a). Ce type semble propre à la Basse-Auvergne orientale : St-Amant-Roche-Savine menimi « au moins » (L'Alauza d'Auvernha 108, 16 ; trad. « ma foi »), « pourtant » (ibid. 92-93, 14 ; 106-107, 12), Aubignat menimi [- \tilde{n} yi-] « tout de même » (Jars 213, 325), « pourtant » (Jars 3, 317), Baffie menemi « néanmoins » Chataing. Pour Ambert, Michalias atteste souvent le mot, avec les valeurs indiquées dans le Glossaire, dans ses œuvres littéraires et en a même fait le titre d'un de ses poèmes les plus réussis, 'Menimi' (MichaliasEP 154) : cf. MichaliasEP 48, 52, 124, 154, 156, 170, 177, 188, 200, 222 ; MichaliasES 40, 52, 86, 92, 94, 136, 166.

Il semble qu'on ait affaire, à l'origine, à une locution adverbiale formée des représentants de MAGIS NEC MĬNUS; cf., pour le traitement de MĬNUS, Ambert pami « cependant » (MichaliasEP 60, 172), Eglis. $p\grave{a}mi$ « toutefois, pourtant », Apinac pami (FEW 6, II, 128 a, MĬNUS).

26. fare las miàudas « faire l'école buissonnière, ne pas se rendre à sa tâche » (FEW 23, 131 b).

Le mot miàudas n'apparaît que dans cette locution et Michalias ne semble pas en avoir connu le sens propre. Nous pensons qu'il peut s'agir du représentant ambertois du type migauda « fraise », type bien représenté dans le Forez occitan et francoprovençal: LoireSO. Apinac migáodå, LoireSO. migódå, Ambert (i.e. Valcivières, ALLy p 47), St-Anthème migáodo, Eglis. migaûdâ (FEW 6, I, 20 b, *MAG-; cf. ALLy 5, 346; GardetteEtudes 553). La chute d'un-g- intervocalique est un phénomène banal (v. Dauzat RLiR 14, 156). Fare las miàudas, ce serait littéralement « aller aux fraises ». Michalias emploie lui-même la locution avec une signification (« marauder ») légèrement différente de

celle consignée dans le Glossaire, et qui nous rapprocherait quelque peu du sens que nous supposons originel :

Quàusso mai che qu'ei pas la [sic] vòu de parpaliaudas

De d'uen sempiterné prientems ;

Oumi lantiarnas de letiens

En persègre beliau d'espris que fan las miaudas.

MichaliasES 176 (trad. « des esprits en maraude »)

Remarquons qu'aller aux fraises a pris en français un sens, non identique, mais comparable: « aller dans les bois en galante compagnie; flâner » RobPt. Pour un autre nom de végétal, d'aire francoprovençale (ambre < AMERINA), conservé seulement, à Ambert, dans une locution de valeur similaire (envoyer à l'ambre « envoyer promener »), v. FEW 24, 430 b, n. 24, AMBŬLARE, et 434 b, n. 7, AMĔRĪNA.

27. parjado f. « large bouse de vase ».

Ce mot est donné comme d'origine inconnue par K. Baldinger Z 98, 229 n. 4. Baldinger corrige, probablement avec raison, la définition de Michalias en « bouse de vache » (26). Quoi qu'il en soit, on soupçonne que ce nom ayant la forme d'un participe passé substantivé (v. de nombreux exemples dans MichaliasGramm 196-197) provient d'un verbe *eiparjá « répandre un liquide », verbe que Bonnaud atteste un peu plus au nord : Thiers eiparjä « asperger » (27). La substitution d'un préfixe zéro à ei- est un phénomène courant à Ambert (28). Selon toute apparence, parjado est donc à ranger sous SPARGERE, FEW 12, 133 b, où figure [b]lim. esparjar « répandre ». Pour une formation parallèle à celle d'Ambert, cf. SR. e p a r d z á « aspersion ; rejaillissement d'un liquide » Gl 2, 56.

28. pilanbot m. « noix de terre (Carum bulbo Castanum) » (FEW 21, 139 b).

S.v. anisse « noix de terre », Michalias renvoie à une variante pinanbô, qui n'a pas été relevée à sa place alphabétique. L'une comme

⁽²⁶⁾ Le hasard nous a fait découvrir que la même correction avait été portée, sur fiche, par W. von Wartburg.

⁽²⁷⁾ Il y a ici fusion d'un signifiant remontant à SPARGERE et du signifié d'asperjä « asperger » Bonnaud. Cf. les greffes préfixales as- > es- dans plusieurs mots rangés FEW 1, 157 a, ASPERGERE.

⁽²⁸⁾ Cf. en sens inverse, mais dans le même champ sémantique, HLoire b ú z o et e i b ú z a (ALMC 467 p 1).

l'autre formes sont évidemment des déformations (29) du nom du topinambour (FEW 20, 82 b-83 a, TUPINAMBÁS; cf. sav. pinambo, Cleyz. $pin\tilde{a}b\acute{o}$, PuyD. $pin\tilde{a}bur$).

29. querino f. « jeune poulette dont la crête commence à marquer » (FEW 22, II, 14 a).

La forme phonique du mot est $[k \circ r \ i \ n \ o]$. Or, en position prétonique libre, [u] peut passer à [o] à Ambert (v. Ronjat 1, 297). Notre querino, valant un plus ancien *courino (30), apparaît alors comme le correspondant féminin du type $k \ u \ r \ i$ désignant le poussin en Haute-Loire et dans l'Ardèche (ALMC 587). Le mot doit donc être rattaché à GORR- (FEW 4, 196 b ; cf. ALLy 5, 249 ; RLR 83, 1979, II, 261).

30. raci v.a. « conserver la rancune d'un acte avec esprit ou désir de vengeance » (FEW 22, I, 41 a).

Il s'agit d'un emprunt partant de fr. rassis. Nous étions jusqu'à présent persuadé, en tant que Clermontois, que l'emploi de ce mot dans des syntagmes tels que une haine bien rassise « une haine qu'on entretient longtemps dans son for intérieur » était on ne peut plus standard. La consultation des dictionnaires nous a détrompé. On doit partir, pour expliquer cet emploi, du sens moral de rassis, « mûri par la réflexion » (FEW 11, 401 b, SEDERE). Une haine rassise est en effet longuement mûrie intérieurement et amplifiée par le désir de vengeance. Sur le plan morphologique, on sait que rassis a été traité en auvergnat comme un participe passé de verbe en -ir (v. le féminin r å s \acute{o} d \mathring{a} à Vinz., $r\^{a}ched\^{a}$ à Eglis.); le parler d'Ambert est allé plus loin dans cette voie en créant le verbe potentiel, soit raci.

31. *rèutisso* f. « mottes de gazon desséchées qu'on allume en tas » (FEW 22, II, 27 b).

Le mot ne peut être séparé de Limagne *routisso* « écobuage » (rappelons que 'l'écobuage consiste à arracher les mottes d'herbes dans un champ, à les mettre en tas, pour les brûler avec du bois, et à épandre

⁽²⁹⁾ Sur lesquelles, v. Dauzat, Essai de méthodologie . . . 206. L'emprunt est probablement assez ancien.

⁽³⁰⁾ Comme dans cette position [u] et [a] paraissent avoir été en alternance plus ou moins libre, Michalias note en général ou, mais cf. aigo-belido [b a l i d o].

ensuite les cendres sur le sol' ALMC 896*), mot que le FEW a placé s.v. RŬMPĔRE, 10, 569 a, à côté du type oïlique masculin rotis. L'étiquette géolinguistique 'Limagne' se révèle, ici, trompeuse, puisque Pommerol a pris soin de préciser qu'il a trouvé le mot à Marat, c'est-à-dire tout près d'Ambert. Le même terme se trouve à St-Martin-d'Ollières dans le syntagme faire 'na rostissa « faire brûler l'herbe pour travailler la terre, far cramar una boiga per la trabalhar » (Cherchapaïs, Contes d'Auvernha e de Velai, Clermont-Ferrand 1978, 66, 155; graphie de l'I.E.O.). A Massiac, Delrieu a relevé routíssa « terre fraîchement débroussaillée ». A Ambert même, Michalias emploie le pluriel rèutissas, qu'il traduit par « champs incultes » :

Enquèro vous diré lous coùntis de nurrissas, De sero vès le fiò ; Emai qus garaniås fasian pé las rèutissas, Ouont courrian sens eiclot.

MichaliasEP 12

L'ensemble des attestations (cf. encore Bonnaud s.v. écobuage et écobuer) semble bien conduire à l'étymon choisi par le FEW (RŬPTUS), même s'il a pu s'établir des interférences sémantiques avec la famille issue de *RAUSTJAN (FEW 16, 683 a), Aubignat reuti « rôtir » Jars 406, Eglis. reütï (³¹). A Massiac, c'est-à-dire en zone où s est maintenu devant occlusive, le mot a gardé un sens proche de « terre défrichée, novale » et son traitement s'oppose nettement, comme on doit s'y attendre, à celui de roustyr « rôtir ». Quant à la forme du conte de St-Martin-d'Ollières, son -s- est probablement graphique (St-Martin-d'Ollières est en principe hors de la zone de conservation, v. RLiR 14, 176) et repose peut-être sur une étymologie populaire inconsciente des éditeurs.

32. $s\`{e}upeleto$ f. « culbute complète, saut périlleux » (FEW 21, 352 a).

Le FEW a rangé à la même place ClermF. saupelette « culbute, cabriole, cul par dessus tête » (rég.). On ajoutera d'abord à cette petite famille lexicale Arconsat saupeleto « culbute », Thiers saupelette (rég.), Combrailles sauplette « cabriole » Gagnon. Le mot est assez ancien, puisque Mège fournit une référence aux Noëls en patois auvergnat, p. 27. Sa source est probablement les Noëls nouveaux, où l'on voit les principaux points de l'Histoire de ce qui a précédé, accompagné et suivi

⁽³¹⁾ Ambert *rousti* « gagner tout l'enjeu, décaver » est, lui, emprunté à l'occitan méridional, peut-être via l'argot français (FEW 16, 684 b).

la Naissance de Jesus-Christ, En François et en Auvergnat, Clermont-Ferrand, chez la Veuve Delcros et fils, s.d. [mais après 1731]. On y lit en effet p. 27 (il est question des bergers):

L'un fazio la soupelette Soubre sau argo Pelhoux, L'autre le saul perilhou.

Il s'agit d'un Noël de François Pezant. Nous n'avons pu contrôler le passage sur la première édition, datant de 1580 (RLiR 4, 78, n° 64), mais un autre recueil de Noëls nouveaux..., lui aussi sans date, mais plus fiable (B.M.I.U. Clermont-Ferrand A 30064), donne un texte meilleur:

L'vn fazio la saupelette Soubre sau argo peilhou, Et l'autre la chandalette, L'autre le sault perilhou.

(p. 33)

Ces formes ne doivent pas être séparées de Montluçon sauplette « cabriole » que le FEW 11, 123 b a mis sous SALTUS. Wartburg reste toutefois muet sur la formation du mot.

On a vu à propos de *courbobechino* (ci-dessus 10) que les dénominations de la culbute manifestaient une fantaisie verbale parfois gaillarde. Cette tendance a pu conduire à des réactions contraires de la langue, et c'est par le jeu de l'euphémisme que nous voudrions expliquer sèupeleto.

Il faut, à notre avis, partir du type $\bar{k} \ddot{u} p \partial l \dot{\delta} t \bar{d}$ « culbute » bien attesté en francoprovençal, également avec une variante en -b- (FEW 2, 1520 a et b, CŪLUS; ALLy 5, 384), et aussi en lorrain. Ce type a été emprunté par les parlers auvergnats et bourbonnais, mais le premier élément $k \ddot{u}$ -, senti comme malsonnant, a été remplacé par saut < SALTUS, l'euphémisme se doublant d'une tentative de remotivation.

Cette façon de voir trouve une confirmation dans l'histoire, exactement parallèle, d'une autre désignation auvergnate de la culbute : sau-perei, qui vit à Arconsat à côté de saupeleto. Il s'agit là aussi d'un emprunt à un type francoprovençal : $\sqrt[n]{k} y u p o r \sqrt[n]{l}$, littéralement « culpoirier » (v. ALLy 1007 et 5, 384 ; FEW 8, 574 a, PĬRUM), dans lequel le premier élément a été remplacé de même par un sau plus neutre.

Les formes auvergnates que nous venons de citer seraient donc, à notre sens, à placer dans le FEW à l'article $C\overline{U}LUS$, plutôt que sous

SALTUS. Si l'on pense qu'un nom de la culbute peut être transféré à la désignation de la courte échelle, on rangera là, également, Limagne soupeleto « courte échelle », fouaire la soupeleto « faire la courte échelle », que le FEW a classé parmi les mots d'origine inconnue (21, 348 a).

33. sèupia v.a. « infliger une correction manuelle ('correspond exactement à la loc. fam. enlever le ballon') » (FEW 21, 389 b) ; sèupiado f. « action d'infliger une correction manuelle ».

Ces mots ambertois répondent exactement, pour la phonétique, la formation et le sens, à blim. souspesá « soulever (qn) en le battant pour, ensuite, le jeter contre terre » souspesado « roulée [= volée de coups] qu'on donne à qn », enregistrés FEW 8, 193 a, PĒNSARE (32). Cf., pour le traitement du préfixe, Ambert sèugoulèiro « sous-gorge » et, pour la chute de -z- intervocalique et la réduction de l'hiatus, GardettePhon 43 sqq.

34. toubi adj. s. (f. -ino) « vieille personne dure d'oreille » (FEW 21, 334 a).

Michalias fournit encore les variantes toupi (f. -ino) et toupièn (f. -ièndo). L'image est celle du fr. sourd comme un pot et le mot est à rattacher à auv. tupyi « pot » (FEW 17, 348 a, *TOPPĪN). Une dérivation sémantique comparable se trouve dans Aubignat toupien « bête comme un pot » JarsGloss. La consonne sonore de toubi pourrait s'expliquer par l'influence de la famille de centr. tobi « bête, niais », Archignat taubi Gagnon, Domérat tôbi « ahuri » (P. Aumoine, Dictionnaire patois, ms. inédit), FEW 13, II, 1 a, TOBIAS (nous sommes redevable de cette remarque à G. Roques).

35. toutichà adv. « à peine, très peu de chose » (FEW 23, 232 a).

MichaliasGramm 136 donne deux exemples : n'agué ma toticha « je n'en eus qu'à peine » et demoro ma toticha de brei « il ne reste qu'un peu de bouillon ». Dans son œuvre littéraire, on relève boufo touticha d'auro « il souffle un peu de brise » MichaliasES 56, nou' iclira touticha

⁽³²⁾ Michalias avait peut-être conscience de la valeur étymologique de *sèupiá*; cela expliquerait sa remarque selon laquelle le mot 'correspond exactement à la loc. fam. *enlever le ballon*', — locution qui nous est, d'ailleurs, autrement inconnue.

« nous éclairer à peine » MichaliasES 72. Il s'agit, à l'origine, d'une locution adverbiale correspondant à stéph. tout-échas « à peine », dauph. tout-eicha « id. ; un peu » M, rhod. tout-escas M, Die tout-eichas « à l'instant », etc. (FEW 3, 271 a, *EXCARPSUS). On a probablement affaire à une survivance ou à un emprunt : les éléments de la locution ne sont plus à Ambert sentis comme tels, et l'adjectif n'est pas, ou n'est plus, attesté en auvergnat.

36. valarand adj. (f. -ando) « goinfre, avale tout cru » (FEW 21, 463 a).

C'est un dérivé de $val\acute{a}$ « avaler » (cf. Jars 353, 381), à placer FEW 14, 146 b, VALLIS (cf. bdauph. $avalar\bar{a}s$ « goinfre »), et formé comme Ambert goularand « noceur » l'est sur $goul\acute{a}$ « faire bamboche » (MichaliasGramm 191, 192).

Mulhouse-Bâle (FEW).

Jean-Pierre CHAMBON